

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMMUNE DE : **MEILHAN**

1	8	0	2	2	T	0	0	1	0
Commune			Année			N° du dossier			

Cette fiche doit être transmise au plus tard dans le mois suivant la réception en mairie de la demande de permis ou certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) et au plus tard dans les quinze jours pour une déclaration préalable.

Déposée en Mairie le :							
0	9	1	2	2	0	2	2
J	J	M	M	A	A	A	A

Date d'affichage en Mairie de l'avis de dépôt (PC/DP/PA)							
0	9	1	2	2	0	2	2
J	J	M	M	A	A	A	A

◆ CONCERNANT UNE DEMANDE DE :

- Permis de construire Certificat d'urbanisme opérationnel
 Permis d'aménager Déclaration préalable
 Permis de démolir

◆ PROJET SITUE EN SECTEUR ABF : OUI CONSULTÉ LE : NON

PAR	NOM, PRENOMS : ARKOLIA INVEST 48	
HABITANT A	Adresse du demandeur (voie, lieu-dit, code postal, commune) : 16 rue des Vergers 34130 MUDAISON	Références cadastrales du terrain (Section et N° de parcelles) : A n°227
POUR UN PROJET SITUE A	Adresse du terrain (voie, lieu-dit, code postal, commune) : Lieu-dit « Lande de Rébillon » 40400 MEILHAN	Surface du terrain : 221 717 m2
ANTERIORITE	(CU, DP, PC, PA sur les mêmes parcelles){N° et date) :	

1.LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

SITUATION DU PROJET DANS LE PLUI	<input checked="" type="checkbox"/> Zone Urbanisable : <input type="checkbox"/> Zone non Urbanisable Zonage : AUer Zonage :
	◆ Projet situé dans un lotissement (Nom) : Date de l'arrêté du PA :
TYPE D'ENVIRONNEMENT	◆ Espace agricole (culture, élevage, plan d'épandage) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NE SAIS PAS <input type="checkbox"/> ◆ Espace boisé (forêts, landes.....) : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NE SAIS PAS <input type="checkbox"/> ◆ Proche de bâti ancien, de caractère : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> NE SAIS PAS <input type="checkbox"/> ◆ Autre (zone humide, sensible, naturelle à risques.....) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NE SAIS PAS <input type="checkbox"/> Aléa Retrait gonflement d'argile = risque faible, aléa sismique = risque très faible, aléa Feux de forêt = risque fort, massif soumis à autorisation de défrichement

2. LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

	Capacité Suffisante	Capacité insuffisante	Non desservi
EAU POTABLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EAUX PLUVIALES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ELECTRICITÉ BT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VOIRIE D'ACCÈS Les conditions d'accès sont-elles satisfaisantes ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Voirie Privée <input type="checkbox"/> Route Départementale <input checked="" type="checkbox"/> Suffisante	<input type="checkbox"/> Voirie communale <input type="checkbox"/> Route Nationale <input type="checkbox"/> Insuffisante	<input checked="" type="checkbox"/> Voirie Intercommunale <input type="checkbox"/> Non desservi

3. LA DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

La défense Incendie est-elle assurée ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Distance au PEI le plus proche :	Débit du PEI :	Contenance du PEI :	N° du PEI :
	Zone dense : <input type="checkbox"/> Construction Isolée : <input type="checkbox"/>			
Nature du PEI :	(Lac, Poteaux,):			

4. PARTICIPATIONS D'URBANISME

LE PROJET SUSVISE EST ASSUJETTI AUX PARTICIPATIONS SUIVANTES

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> PVR (Participation Voie et Réseaux) : | Date de Délibération : |
| <input type="checkbox"/> PRE (Participation Raccordement à l'Egout) : | Date de Délibération : |
| <input type="checkbox"/> Projet Urbain Partenarial (PUP) | |
| <input type="checkbox"/> Equipement propre (art.L.332-15), joindre l'accord du demandeur | |
| <input type="checkbox"/> Equipement Public exceptionnel (Art.L.332-8) | |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

5. FISCALITÉ APPLICABLE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

<input checked="" type="checkbox"/> TAXE AMENAGEMENT	Taux :	Secteur :
Instituée par délibération en date du : 07/07/2011	Taux : 1%	Secteur :

6. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

ASPECT EXTERIEUR ET ABORDS	Observation du maire sur l'aspect extérieur du projet (toitures, façades, clôtures) :
	Son intégration dans l'environnement (Plantations et Aménagement des abords) :
	Y a-t'il lieu d'imposer des prescriptions spéciales ?

7. AVIS DU MAIRE

<input checked="" type="checkbox"/> FAVORABLE (Nature et motif des prescriptions s'il y a lieu) :	DATE : 15 février 2023
<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE ou éventuellement SURSIS A STATUER (indiquer le motifs) :	LE MAIRE : Patricia LOUBÈRE 